



**Bureau de développement
des télécommunications (BDT)**

Réf.: BDT/IP/SGC/DM/250

Genève, le 24 mai 2017

- Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT
- Résolution 99 (Rév. Busan, 2014)
- Aux Membres du Secteur et aux Associés de l'UIT-D, et aux établissements universitaires participants aux travaux de l'UIT-D
- Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D
- Aux Coprésidents et Vice-Présidents du Groupe mixte sur la Résolution 9 de la CMDT

Objet: Réunion en vue de finaliser les points du programme de travail du Groupe mixte UIT R/UIT D sur la Résolution 9 de la CMDT pour la période d'études 2014-2017

Madame, Monsieur,

Afin de finaliser les points du programme de travail du Groupe mixte UIT-R/UIT-D sur la Résolution 9 de la CMDT (Rév. Dubaï, 2014), nous sommes heureux d'inviter votre Administration/organisation à participer à la prochaine réunion du Groupe de travail 1B de l'UIT-R qui se tiendra au siège de l'UIT à Genève du 13 au 20 juin 2017.

Le Groupe mixte UIT-R/UIT-D sur la Résolution 9 de la CMDT, relative à la "Participation des pays, en particulier des pays en développement, à la gestion du spectre radioélectrique", a élaboré un rapport faisant état de tendances nouvelles dans la gestion du spectre à la lumière des difficultés actuelles en matière de développement. Ce rapport a été élaboré dans le cadre de la collaboration entre le Secteur des radiocommunications de l'UIT (UIT-R) et le Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D); il vise à accroître la sensibilisation et à mettre en correspondance les activités en matière de radiocommunications et les études techniques en cours avec les besoins particuliers et croissants des pays en développement. Le rapport comprend des études de cas et des descriptions du niveau des systèmes présentées par des Etats Membres, des Membres de Secteur, des Associés et des établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT, ainsi que des informations fournies par le BR et le BDT sur des activités et des publications connexes.

A sa réunion organisée du 9 au 12 mai 2017, le Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) a demandé que la Commission d'études 1 de l'UIT-R ait la possibilité d'examiner le rapport relatif à la Résolution 9 à l'occasion de sa réunion du mois de juin 2017. C'est donc avec pour projet d'examiner le rapport relatif à la Résolution 9 que les membres de l'UIT-D sont invités à

participer à la prochaine réunion du Groupe de travail 1B de l'UIT-R (qui se tiendra du 13 au 20 juin 2017).

La Lettre circulaire 1/LCCE/100 du Bureau des radiocommunications, disponible à l'adresse: www.itu.int/md/R00-SG01-CIR-0100/, fournit des informations pratiques sur les modalités de participation aux travaux de la Commission d'études 1 de l'UIT-R, et en particulier à la réunion du Groupe de travail 1B organisée du 13 au 20 juin 2017. Nous vous prions de bien vouloir noter que l'inscription préalable aux manifestations de l'UIT-R est obligatoire et s'effectue exclusivement en ligne.

Je vous remercie d'avance pour votre coopération et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[Original signé]

Brahima Sanou
Directeur

Copie: M. François Rancy, Directeur du Bureau des radiocommunications de l'UIT (BR)